



Coup de pale pour le parc éolien de La Grandsonnaz

Energie
Le projet de 15 mâts sur les crêtes du Jura vaudois a obtenu l'aval du Conseil général de Fontaines-sur-Grandson.

Et de quatre. Dernier à se prononcer, le Conseil général de Fontaines-sur-Grandson a soutenu le projet éolien de La Grandsonnaz. Avant lui, les trois autres communes concernées (Bullet, Fiez et Mauborget) avaient aussi donné leur approbation.

Un premier scrutin, en juin dernier, avait abouti à un résultat ambivalent à Fontaines-sur-Grandson. La Municipalité, constatant des incompréhensions, avait alors décidé de programmer un nouveau vote. Organisé jeudi dernier, il a permis au Conseil général d'accepter de lever les oppositions aux éoliennes et de valider le Plan

d'affectation valant permis de construire (PAPc), indiquaient lundi les Services industriels de Genève (SIG), porteurs du projet.

Validé par les quatre communes, le PAPc peut désormais être traité par le Canton de Vaud, qui communiquera aux communes sa décision. Une fois cette étape franchie, la Commune de Bullet pourra organiser le référendum populaire, comme l'a voulu son Conseil communal, rappellent les SIG dans leur communiqué.

Lancé en 2007, le projet éolien de La Grandsonnaz prévoit quinze éoliennes qui produiront 90 GWh par année et assureront l'approvisionnement électrique de 24'000 ménages vaudois. À ce jour, il s'agit du plus grand parc éolien vaudois prévu, sa production électrique représentant 15% de l'objectif éolien du Plan climat cantonal. **ATS**